Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro AMA, veuillez visiter :
bacproama.fr/annales-sujets-et-corriges

Baccalauréat Professionnel
Métiers et Arts de la Pierre

Sous-épreuve E21- Unité U.21
HISTOIRE DE L'ART ET DE L'ARCHITECTURE

Session 2023

SUJET

Durée : 2 heures
Coefficient : 2

Ce sujet comporte 8 pages A3 numérotées de 1/8 à 8/8, assurez-vous qu'il est complet.

Page 1/8 : critères d'évaluation et barème
Page 2/8 : planche documentaire
Page 3/8 : Identification stylistique
Pages 4/8, 5/8 et 6/8 : analyse
Pages 7/8 et 8/8 : planches documentaires

Ce dossier sera rendu dans sa totalité, agrafé dans une copie d'examen anonymée.

L'usage de la calculatrice est non autorisé. Aucun document autorisé.

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.



Vous serez évalué sur :

- La justesse des connaissances du domaine de l'histoire de l'art et des styles ;
- L'analyse des pavillons proposés et la qualité du vocabulaire utilisé ;
- Les qualités graphiques des croquis et le soin apporté à la mise en page et à la composition.
-

Critères d'évaluation et barème :

- **Partie 1 – Histoire de l'art et de l'architecture** **/ 10 points**
  Justesse des connaissances des domaines de l'histoire de l'art et de l'architecture.

  Identification des styles architecturaux et périodes : / 7 points
  Classification chronologique : / 2 points
  Association œuvres-architectures : / 1 point

- **Partie 2 – Analyse écrite et graphique** **/ 10 points**
  Justesse et pertinence de l'analyse (les principes architecturaux sont identifiés et correctement définis).

  Qualité du trait, mise en page, hiérarchisation des informations, maîtrise du vocabulaire :
  Qualité des croquis et de la communication graphique : / 6 points
  Pertinence du vocabulaire architectural et technique : / 4 points

A



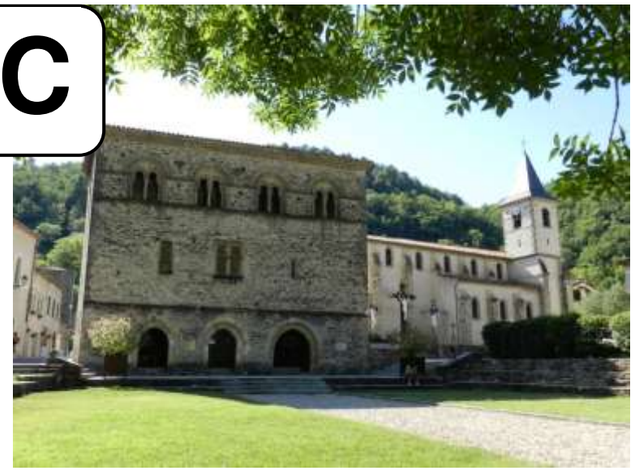
Victor Baltard, *Pavillon Baltard*, Nogent-sur-Marne.

B



Architecte dénommé Serin,
Pavillon de l'Ermitage, unique bâtiment restant du château de Bagnolet.

C



Pavillon d'Adélaïde, Burlats (81), XII^e siècle.



Oscar Tusquets, *Pavillon Paul Douvrier*, Parc de la Villette.

D

E



Pierre Patout, *Pavillon du Collectionneur*, Paris.

F



René Dulong, *Pavillon bleu*, Paris.



Raphaël, *L'école d'Athènes*.

2

G



Nicolas Ribonnier, Pavillon, entrée du Château de Pailly, Haute-Marne, 1573.



Jean-Charles Moreux, *Table basse éclairante*, galuchat, ébène, ivoire, peau de crocodile, cubes de verre.

1

Le terme « pavillon » viendrait du vieux français *paveillun* (XI^e siècle) et du latin *papilio* (papillon). On désignait ainsi la tente du seigneur en campagne. L'analogie avec l'insecte viendrait de l'aspect somptueux des tentes médiévales, d'où la notion d'une structure légère, mais plaisante, érigée sur un espace ouvert et à vocation secondaire.
De tente militaire, de plan carré, polygonal ou rond, terminée en pointe au-dessus, portée par un mât ou arbre central, l'édifice évolue en 1694 vers une architecture plus solide, très fenêtrée et de petites dimensions en général.
Dans l'architecture classique européenne, il désigne aussi un type de bâtiment plus important proche de la rotonde ou du belvédère, conservant du pavillon en toile, la salle unique, la légèreté (fenestrage très ouvert) et la toiture en pointe. Il est souvent inclus dans une composition plus vaste, dont il constitue une annexe prestigieuse.
Au XIX^e siècle et de nos jours, le terme s'élargit aussi à de vastes constructions légères et transparentes, souvent des lieux publics en annexe de grands équipements (hôpitaux, expositions, équipement thermal, etc.).

Planche documentaire

1 – Identification stylistique

1-1 – Identifiez, pour chaque pavillon (page 2/8), le style architectural et la période :

Document	Style architectural	Période
A		
B		
C		
D		
E		
F		
G		

1-2 – Classez, de manière chronologique, chaque pavillon :

.

1-3 – Trouvez, pour la table et le tableau, repères 1 et 2 de la page 2/8, une architecture correspondante :

Table basse : ☐ Tableau : ☐

2- On vous demande d'analyser, de manière comparative, les deux pavillons proposés (pages 7/8 et 8/8).

2 - Analyse

Sous forme de croquis annotés et dénotés, vous orienterez votre analyse à partir des axes suivants, en utilisant un vocabulaire adapté, sur les pages qui suivent :

AXES D'ANALYSE

Axe **ESPACE** :
Volumes, formes, organisation…





Axe **OUVERTURE** :
Fenêtre, porche, porte, porte-fenêtre, véranda, ascenseur, escalier, vue, balcon, cour, arcade.





Axe STRUCTURE :
Mur porteur, pilotis,
porte-à-faux, matériaux…

Axe PEAU, ENVELOPPE ou HABILLAGE :
Façade, toiture (matériaux), mur ou façade-rideau.

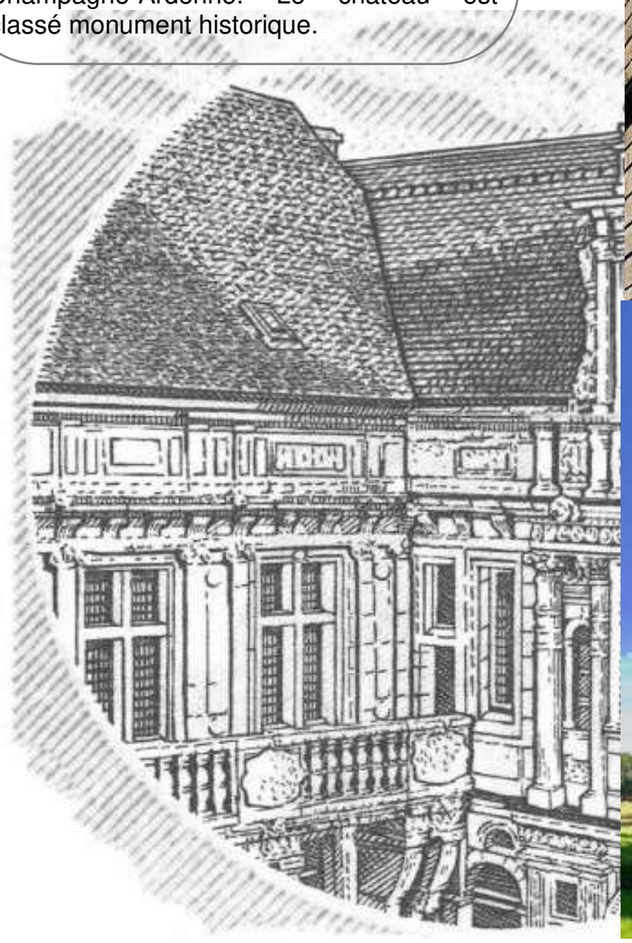




PAILLY

Pavillon du château

Le château du Pailly est situé sur la commune du Pailly, à 13 km de Langres, dans le département de la Haute-Marne. Il est considéré comme le plus prestigieux exemple d'architecture de la région Champagne-Ardenne. Le château est classé monument historique.

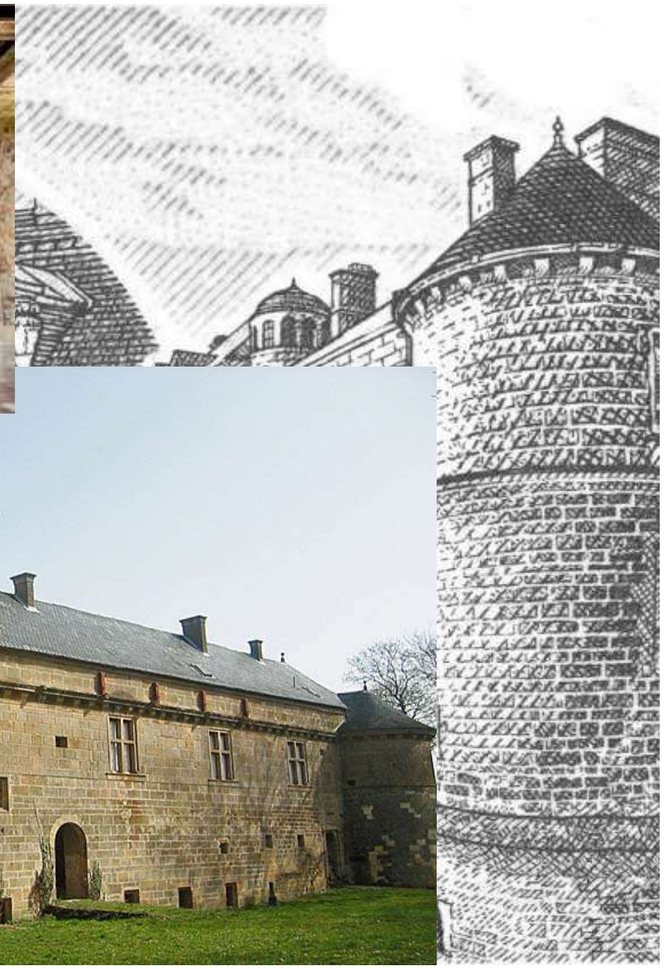
















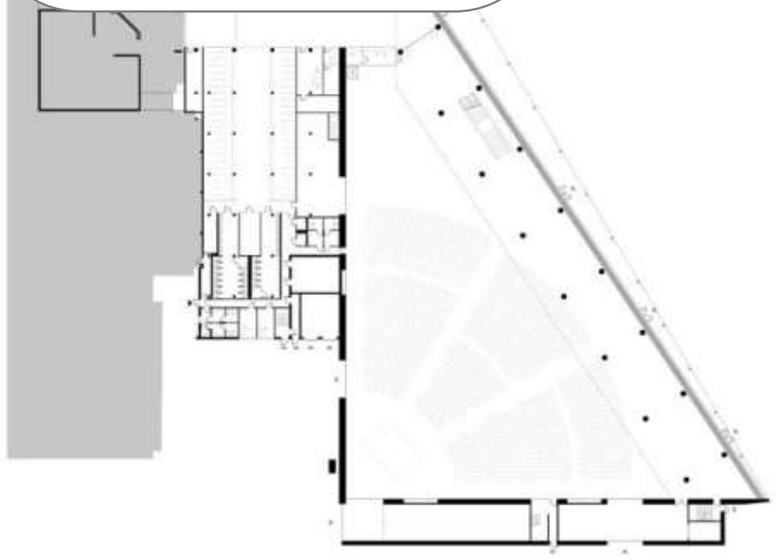
Baccalauréat Professionnel Métiers et Arts de la Pierre	Coefficient : 2	2306-MAP T A 1	SUJET	Page 7/8
Épreuve E2 – Sous-épreuve E.21 – Histoire de l'art et de l'architecture	Durée : 2 heures		Session 2023	

LITEXPO Lithuania

Exhibition Pavillon

Litexpo, situé à Vilnius en Lituanie, est le plus grand centre d'exposition dans les états baltes. Il offre neuf halls d'exposition avec une superficie combinée de 17 600 mètres carrés. Le plus grand hall a une capacité de 1 800 m^2.

Litexpo organise annuellement plus de vingt expositions internationales, dont « ***resta*** » (salon de la construction), mais également des conférences et d'autres événements spéciaux. Un pavillon a été entièrement conçu pour cet événement par les architectes R. Palekas, J. Garsvaite, A. Palekiene et B. Puzonas, remportant ainsi le 1er prix de l'innovation.





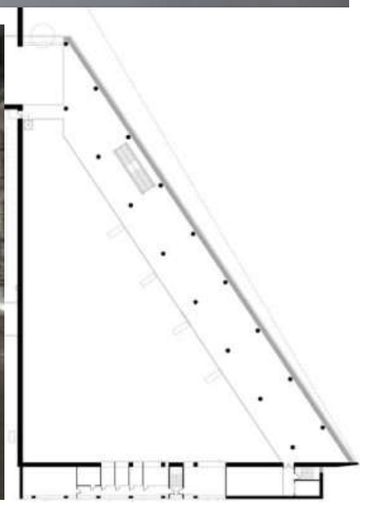












Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.